



Trace n° 836559

Au départ de Saint-Michel de Léon, ce circuit "nature" alterne passages en forêt et à découvert offrant de très beaux points de vue sur la vallée du Dadou dont il emprunte les deux versants. Mis à part quelques courts tronçons, l'essentiel du parcours s'effectue sur des pentes très progressives qui laissent au randonneur tout le loisir de profiter de l'environnement.

 Durée	5h 15	 Difficulté	Moyenne
 Distance	14,39 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	407 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	409 m	 Commune	Lacaze (81330)
 Point haut	730 m	 Région	Massif central
 Point bas	522 m		

Description

À Saint-Michel de Léon, face à l'église, monter sur la droite la voie goudronnée étroite qui conduit à un petit espace enherbé pouvant accueillir trois ou quatre véhicules.

Balisage PR® Jaune

(D/A) Revenir au croisement au pied de l'église et, à l'angle de la maison qui se situe dans le tournant, descendre les trois ou quatre marches cimentées qui se prolongent par un sentier. En bas de la descente, faire halte pour admirer sur la droite la superbe cascade du Saut de la Truite dévalant le dernier ressaut du Ruisseau de Boudène juste avant que celui-ci ne se jette dans le Dadou.

Poursuivre tout droit pour franchir un petit pont et rejoindre une large piste stabilisée. Virer à droite, dépasser deux tables de pique-nique et s'engager dans la jolie vallée boisée du Dadou jusqu'au premier embranchement.

Pas de balisage

(1) Quitter la piste pour prendre sur la gauche un large chemin qui s'élève dans un bois d'épicéas. Laisser plus loin un chemin sur la gauche qui ne figure pas sur la carte IGN et poursuivre jusqu'à l'embranchement suivant.

Balisage PR® Jaune

(2) Ignorer le chemin qui monte à gauche ainsi que celui qui descend à droite pour continuer tout droit quasiment en courbe de niveau. Le bois se fait plus sombre et on distingue, à travers les arbres, les quelques bâtisses du Soulié en contrebas à droite.

Rester sur le large chemin principal en négligeant les départs de chaque côté (dont certains ne figurent pas sur la carte) pour arriver à un grand virage en épingle. On aperçoit, sur la droite, les bâtiments de la grande exploitation agricole de Lartigue. Aller tout droit et dépasser la ferme pour parvenir à un croisement de routes (panneau Lartigue et balisage PR® à contresens).

(3) Traverser pour emprunter en face le large sentier enherbé qui conduit rapidement à la D82 (panneau en bois "Sentier du Masnau", également à contresens). Virer à droite sur la route pour la longer avec toute la prudence requise, côté droit, car la visibilité est mauvaise compte-tenu des virages successifs. Dépasser le Château de Massuguiès, difficile à apercevoir dans la végétation, et poursuivre sur la route jusqu'au croisement juste avant le pont de pierre sur le Dadou (ferme de Muratel en hauteur sur la gauche).

Pas de balisage

Bifurquer à droite en suivant la D82, franchir le pont en question et parvenir à un embranchement matérialisé par plusieurs petits panneaux et une armoire électrique haute tension.

(4) Quitter la route pour prendre la large piste stabilisée sur la droite qui dessert les différents lieux-dits mentionnés sur les panneaux. Dépasser le grand bâtiment bien restauré du Moulin et poursuivre en épousant les méandres de la rivière jusqu'à un ample virage à gauche à l'angle d'une grande prairie qui se situe en hauteur (cote 573).

(5) Virer à gauche à angle aigu sur un chemin qui monte pleine pente en longeant la prairie. Pénétrer ensuite dans un joli bois de résineux et déboucher sur une large piste dans un virage en épingle.

(6) Prendre à gauche en légère montée, passer une nouvelle épingle à gauche et poursuivre sur la piste jusqu'à un grand

Points de passage

-  **D/A Église de Saint-Michel de Léon**
N 43.788477° / E 2.507496° - alt. 543 m - km 0
-  **1 Embranchement, chemin à gauche**
N 43.79171° / E 2.516379° - alt. 547 m - km 0.88
-  **2 Croisement, tout droit**
N 43.792939° / E 2.521132° - alt. 564 m - km 1.8
-  **3 Croisement de routes, chemin en face**
N 43.80567° / E 2.539478° - alt. 723 m - km 4.69
-  **4 Armoire électrique haute tension, à droite après le - Dadou (rivière) - Affluent de l'Agout**
N 43.800187° / E 2.548919° - alt. 584 m - km 7.17
-  **5 Cote 573, à gauche le long de la prairie**
N 43.797338° / E 2.532826° - alt. 574 m - km 9.52
-  **6 Virage en épingle, à gauche**
N 43.79424° / E 2.532504° - alt. 611 m - km 9.9
-  **7 Croisement, à droite**
N 43.792103° / E 2.537734° - alt. 695 m - km 11.02
-  **8 Goutiorp, à droite**
N 43.789482° / E 2.538982° - alt. 722 m - km 11.44
-  **9 Embranchement, tout droit**
N 43.787303° / E 2.513511° - alt. 610 m - km 13.59
-  **D/A Église de Saint-Michel de Léon**
N 43.788469° / E 2.507507° - alt. 543 m - km 14.39

croisement à quatre directions.

(7) Ignorer le large chemin sur la gauche et quitter la piste qui continue tout droit pour virer à droite en légère montée. Peu après, prendre à gauche à 90° sur un chemin qui monte en longeant une prairie puis s'aplanit avant d'atteindre le croisement du lieu-dit Goutiort, juste après une belle maison en bois à main droite.

Balisage PR® Jaune

(8) Tourner à droite, longer le terrain de sport et poursuivre tout droit. Le cheminement s'effectue sur une large croupe qui offre de très belles vues droit devant mais aussi de chaque côté : à droite, la vallée du Dadou et à gauche, le vallon du ruisseau de Boudène. Entamer ensuite une longue descente en pente douce et continuer jusqu'au premier virage en épingle à droite.

(9) Filer tout droit et dépasser une belle croix en pierre à main droite. La pente s'accentue puis se radoucit au moment où le chemin fait un virage marqué à gauche avant de rejoindre une large piste. Suivre cette dernière à gauche sur une trentaine de mètres puis virer à droite à angle aigu. Franchir le pont sur le Ruisseau de Boudène et rejoindre l'église qui se situe en hauteur sur la gauche (D/A).

Informations pratiques

Balisage

Le circuit emprunte un balisage PR® Jaune pour une bonne partie. Ce balisage est assez clairsemé, particulièrement entre le (1) et le (3) ainsi qu'entre le (8) et le (9). Mais cela ne pose aucun problème dans la mesure où le cheminement est évident et ne prête à aucune confusion. Il suffit de rester sur la voie principale.

Entre (3) et (4), dans le virage à gauche qui précède celui en épingle, le balisage PR® invite à quitter la route par la droite pour éviter la dite épingle. Je n'ai pas suivi cette indication et j'ai poursuivi sur la route. Il y a donc un très court passage sans balisage que j'ai volontairement omis dans le descriptif.

Etat des chemins

Entre le (8) et le (9), plusieurs passages peuvent se révéler très boueux selon la saison (c'était le cas en décembre 2017 avec le dégel). Fort heureusement, il y a des échappatoires possibles dans le bois de part et d'autre du chemin.

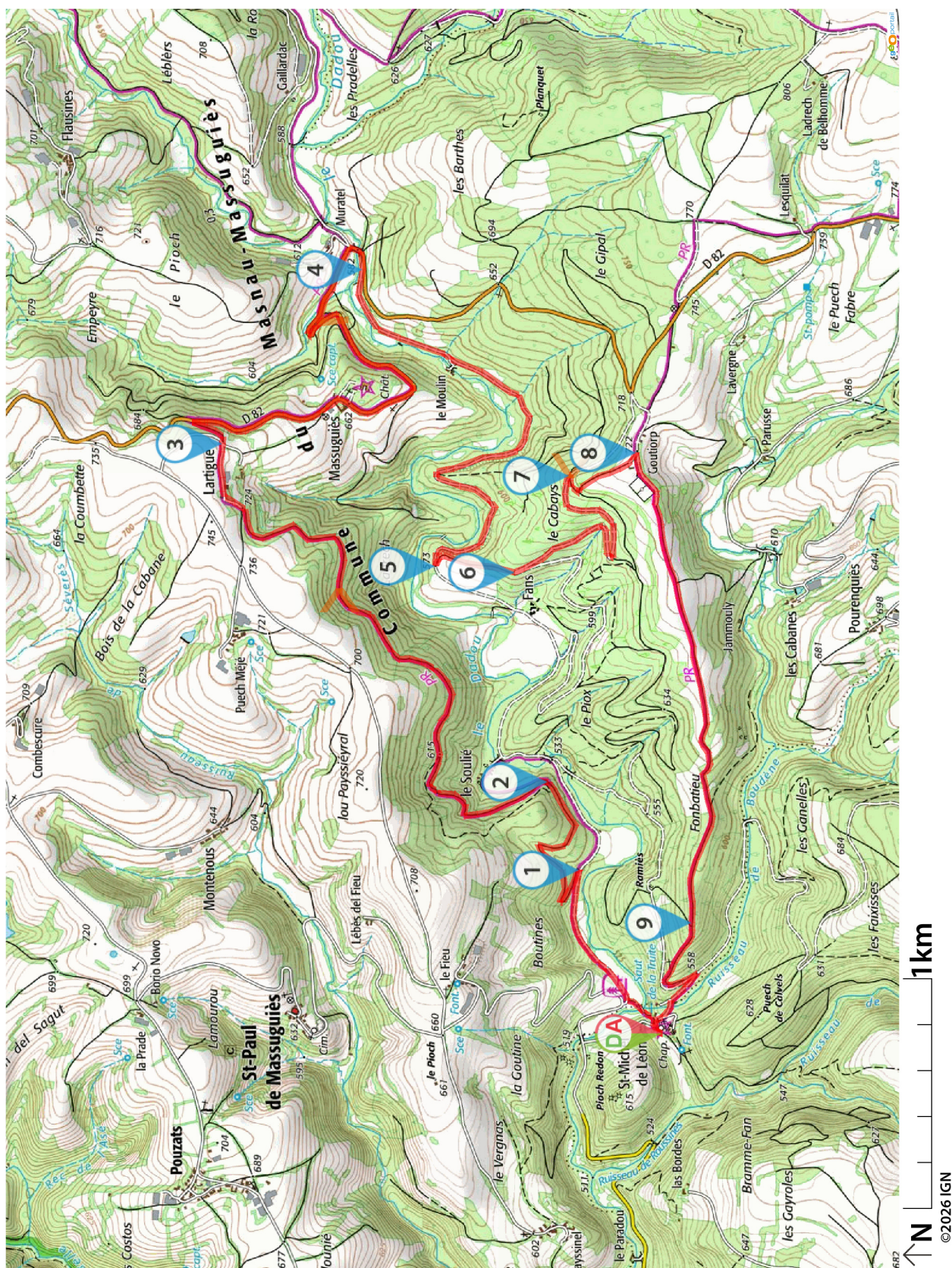
Les chemins empruntés sont tous en très bon état, souvent très larges et stabilisés. Cette randonnée peut donc être effectuée en simples chaussures de sport. Cependant, après de fortes pluies ou en période de dégel, des chaussures montantes et étanches seront plus adaptées.

Cette randonnée offre de très beaux passages en forêt et des points de vue magnifiques sur la vallée du Dadou dont elle emprunte les deux versants. C'est particulièrement le cas aux points suivants :

- Avant d'arriver au (2) et à la ferme de Lartigue : très belles vues sur la droite.
- Entre le (4) et le (5) : le cheminement en fond de vallée, le long du Dadou, est particulièrement agréable et offre une ambiance bucolique à souhait. Cette partie sera particulièrement appréciée en période de chaleur pour les ombrages rafraîchissants qu'elle procure.
- Entre le (8) et le (9) : cheminement en croupe offrant de très belles vues à gauche comme à droite.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-vallee-du-dadou-entre-saint-michel-de/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

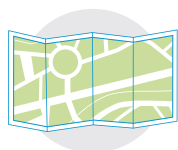
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



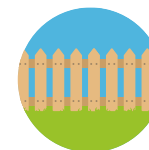
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



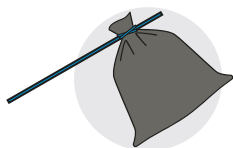
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



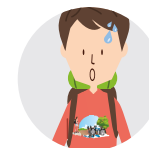
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.